

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

#### Service de la Gestion et de la Planification Immobilière Division des programmes de projets

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

**Catégorie :** Services professionnels

**Appel d'offres :** IMM-15638

**Descriptif :** *Le concours d'architecture pluridisciplinaire porte sur la conception et le suivi des travaux des aménagements du centre de Peter McGill qui abritera une bibliothèque, une maison de la culture et des espaces communautaires*

**Date d'ouverture :** Remise des candidatures prévue IIMMe 16 juillet 2020 - 13h30

**Dépôt de garantie :** Non-applicable

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca).

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 2 juin 2020

**Visite supervisée des lieux :**  N/A. ou  Oui, obligatoire :

~~Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le **date (48hrs avant la date de votre dernière visite)** à **13h30**, à l'adresse courriel suivante : [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca).~~

~~Les visites auront lieu : **Entrez les dates et les heures**~~

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie dans le **règlement de concours**.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le **2 juin 2020**

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

---

**Journaux de publication :** Journal de Montréal  Autre à préciser\* : \_\_\_\_\_  
**Système à deux enveloppes :** oui  non \_\_\_\_\_

**Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?** \_\_\_\_\_

\*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019